



pour le rayonnement des idées d'Henry Dunant

PRIX HENRY DUNANT RECHERCHE

Communiqué de presse

Genève, le 27 octobre 2017

La Fondation Prix Henry Dunant, en partenariat avec l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, annonce le nom du lauréat pour le **Prix Henry Dunant Recherche 2017**. Après la délibération qui s'est tenue le 17 octobre à la Villa Moynier et à l'unanimité du jury, le prix est attribué à **Madame Isabelle Gallino** pour son mémoire intitulé :

« Factors motivating non-State armed groups to comply with international humanitarian law: Reflections on positive practices ».

Ce prix souligne les liens étroits qui lient la Fondation à l'Académie depuis de nombreuses années. Ce prix a été remis par M. Roger Durand et M. Pierre-André Mourgue d'Algue, respectivement Président et Trésorier de la Fondation, lors de la remise de diplômes des étudiants de l'Académie, qui s'est déroulée dans l'auditoire Ivan Pictet de la Maison de la Paix, le vendredi 27 octobre.

Le Prix Henry Dunant Recherche 2017 est attribué à Madame Isabelle Gallino, étudiante du LLM en droit international humanitaire et droits humains à l'Académie de Genève, pour son mémoire intitulé: « Factors motivating non-State armed groups to comply with international humanitarian law: Reflections on positive practices ». Ce travail de recherche académique met l'accent sur des cas positifs où des groupes armés non-étatiques, par considérations politiques ou enjeux réputationnels dans une volonté de légitimité, respectent le droit international humanitaire. Traitant d'un sujet d'actualité, ce mémoire, dont la rigueur de la construction juridique s'appuie sur une analyse théorique illustrée par deux études de cas pratiques, a conduit le jury, composé de membres de la Fondation Prix Henry Dunant, de l'Académie et du Comité international de la Croix Rouge, à décerner ce prix à Mme Gallino pour un travail fidèle dans son esprit aux valeurs promues par Henry Dunant.

Depuis 2005, la Fondation et l'Académie remettent conjointement ce prix dans le but de promouvoir les idéaux et engagements d'Henry Dunant en récompensant un travail académique de qualité exceptionnelle afin de contribuer à la diffusion des règles internationales visant à la protection des victimes de conflits armés. Le montant de ce prix s'élève à CHF 5'000.- L'Académie, centre conjoint de la Faculté de droit de l'Université de Genève et de l'Institut de hautes études internationales et du développement, propose un enseignement post grade, mène des recherches juridiques, académiques et visant à informer les politiques publiques, et organise des cours de formation continue et des réunions d'experts dans les branches du droit international relatives aux conflits armés, aux situations de violence endémique et à la protection des droits humains.